



Bonjour,

Dans le cadre de la rentrée des vacances d'automne, le service Enfance Jeunesse et Restauration s'adaptera au **protocole sanitaire** mis en place par l'état et **l'urgence attentat**.

Pour répondre à cette nouvelle organisation, vous pouvez désormais et jusqu'à nouvel ordre **réserver la cantine, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs du mercredi à la semaine** (jusqu'au vendredi 12h00 pour la semaine suivante).

Tout un protocole d'accueil a été réfléchi et sera mis en place afin de respecter les différents items :

- L'interdiction d'accès aux bâtiments
- L'application des gestes barrières
- Le maintien de la distanciation sociale
- Le lavage systématique des mains plusieurs fois par jour, avec la mise à disposition de savon et de gel hydroalcoolique.
- Le port du masque par tous les adultes sans exception dans les établissements, y compris dans les espaces extérieurs.
- Le port du masque par tous les enfants de 6 ans et plus dans les établissements, y compris dans les espaces extérieurs.
- La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves doit être recherchée dans la mesure du possible : limiter au maximum les regroupements et les croisements importants de groupes.
- L'aération des locaux.
- Le nettoyage quotidien des locaux.
- La désinfection des éléments les plus manipulés plusieurs fois par jour (poignées de porte, tables et chaises ...)

A compter du 02 novembre, **le port du masque sera obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans** dans les accueils périscolaires et le restaurant scolaire. (Dès le CP jusqu'au CM2, les enfants devront porter un masque)

Les différents accueils détaillés ci-dessous :

Accueil périscolaire matin :

Toute l'équipe d'animation portera un masque pour accueillir vos enfants, respectera la distanciation sociale entre eux, avec vous et avec vos enfants, se lavera très régulièrement les mains, et désinfectera les locaux et le matériel (poignées de porte, tables, chaises ...) après chaque séance.

Accueil périscolaire du matin :

- **Les parents ne seront plus autorisés à entrer dans les bâtiments** et les enfants seront pris en charge par un animateur en respectant la distanciation sociale. Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée, des enfants et des animateurs.
- **Les enfants de maternelle seront pris en charge par un animateur dès leur entrée.**
- **Les enfants primaires doivent obligatoirement garder leur masque tout au long de la séance.**
- L'animateur accueillera votre enfant, l'invitera à déposer ses affaires à son porte manteau (spécifique à son niveau scolaire) et à se laver les mains avant de rejoindre la salle d'activités réservée à son niveau scolaire.
- Les enfants seront invités à se laver les mains chaque fois que celles-ci auront été souillées et à chaque passage aux toilettes.
- Dans le souci de respecter les conditions d'hygiène et de distanciation, des aménagements ont été faits dans les salles d'activités.
 - o Les tables et chaises ont été placées à bonne distance,
 - o Les jouets susceptibles d'être trop manipulés ou qui donnent lieu à des échanges ont été supprimés,
 - o Les enfants devront choisir leur place et la garder pour la séance sans changer de salle,
 - o Les locaux seront aérés très régulièrement (minimum 3 par jour).

Accueil périscolaire du soir :

- Les enfants seront récupérés par les animateurs équipés de protection à 16h30 dans leur école respective.
- **Les enfants primaires devront obligatoirement porter leur masque jusqu'à leur départ de l'accueil.**
- L'appel et le trajet se feront dans le respect de la distanciation sociale.
- A leur arrivée à l'accueil périscolaire, les enfants se laveront les mains un par un et à bonne distance.
- Ils choisiront une place pour y prendre leur goûter qui aura été préparé dans le respect des règles d'hygiène (gants, masques, sur une surface propre) et à bonne distance de ses camarades.
- Après le goûter, les enfants se relaveront les mains avant de s'installer pour une activité dans la salle réservée à leur niveau scolaire jusqu'à l'arrivée de leurs parents.
- Pour les départs, **les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment** : Il vous suffira de vous faire connaître **un à un** à l'animateur présent dans le hall, qui vous rendra votre enfant.



Toute l'équipe d'animation portera un masque pour accueillir vos enfants, respectera la distanciation sociale entre eux et avec vos enfants, se lavera très régulièrement les mains et veillera autant que possible à ce que les enfants gardent une bonne distance entre eux dans la cour de récréation.

L'utilisation du restaurant scolaire a été modifiée afin de garantir et d'assurer le protocole sanitaire.

Pour les maternelles :

- Après lavage des mains, les enfants rejoignent la cantine où ils sont servis à table par le personnel de cantine équipé de protection en deux services.
- Le mobilier a été mis en place afin de respecter la distanciation.
- A la fin du repas, les enfants sortent par une autre porte afin d'assurer un sens de circulation.

Pour les primaires :

- **Les enfants accueillis à la restauration devront obligatoirement porter leur masque.**
- Le trajet des enfants de l'Hôtel de Ville se fait à bonne distance les uns des autres.
- Dans le self, un sens de circulation est mis en place afin d'éviter les croisements entre les entrées et les sorties.
- Les élèves rentrent trois par trois, selon trois entrées différentes, et se lavent les mains avec du savon, chacun à un lavabo avant de rejoindre la rampe du self à bonne distance (1 m) en suivant les marquages au sol.
- Ils rejoignent ensuite une place dans un espace dédié à leur niveau scolaire et à bonne distance de leurs camarades. C'est à ce moment qu'ils seront autorisés à retirer leur masque pour déjeuner.
- Une fois le repas terminé, les élèves sont invités à remettre leur masque avant de déposer leur plateau sur les échelles à côté de la sortie et de rejoindre la cour.
- Les tables, chaises et locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement.

Rappel :

Un masque à usage unique peut être porté pendant 4 heures (de 7h à 19h un enfant a besoin de 3 masques pour la journée).

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations et vous avoir rassuré sur les modalités de fonctionnement.

Extrait du protocole du ministère : Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Au cas où des symptômes apparaîtraient sur les temps d'accueil, une prise de température sera effectuée. Si celle-ci est supérieure à 38°C les parents devront venir chercher l'enfant.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations et vous avoir rassuré sur les modalités de fonctionnement.

Nous nous tenons à votre disposition par mail ou par téléphone.

Cordialement

Le service Enfance Jeunesse.

Service enfance Jeunesse et Restauration -- @ : enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr

 : 02.21.76.11.35 ou 06.38.97.67.69